Image not found or type unknown

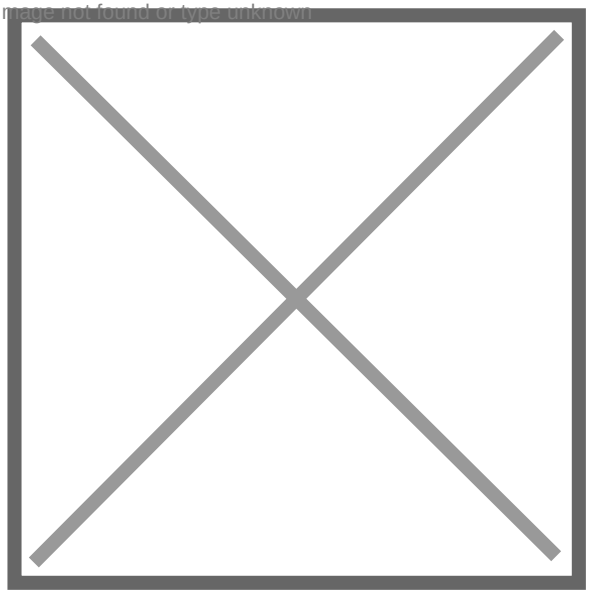

Résiliation de mutuelle avant la fin de la première année

Par **bill**, le **30/01/2012** à **20:46**

Bonjour,

Je viens d'être embauché par un nouvel employeur et je ne veux plus de ma mutuelle santé actuelle qui n'est pas intéressante par rapport à celle que me propose cet employeur (pas obligatoire en cdd). Puis-je résilier ce contrat d'assurance signé il y a trois mois seulement pour raison de changement de profession ?

Merci de votre réponse.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés